

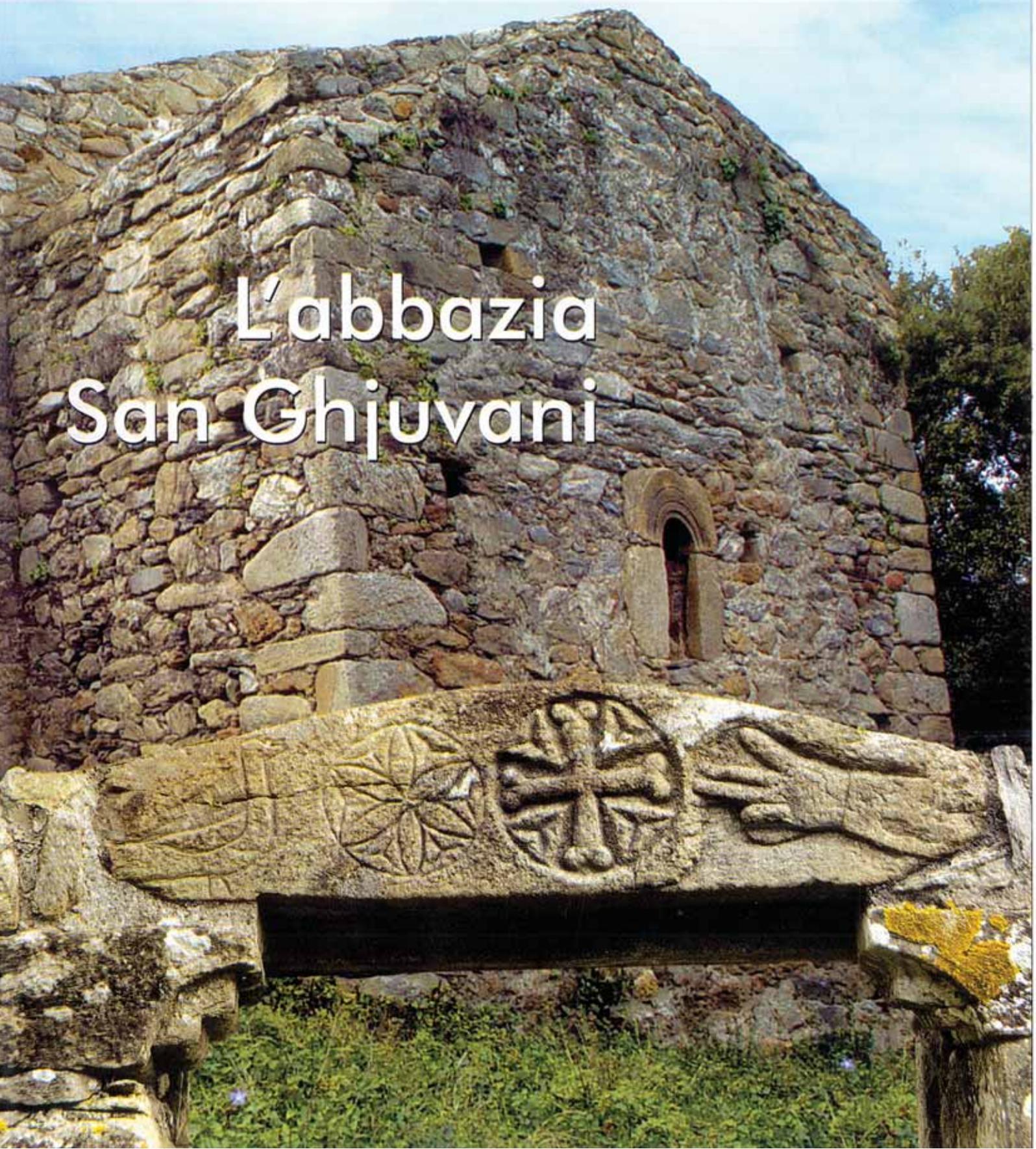
n° 2 - Dicembre 2005

# U nutiziale



di a cumuna di Prunelli di Fium'Orbu

## L'abbazia San Ghjuvani



# L'intercommunalité

Une grande intercommunalité ! Le Maire de Prunelli et Président de la communauté de communes du Fium'Orbu, Jean-Charles Martinetti voulait y croire, et avant lui son prédécesseur, Timo Pieri...

En janvier 1993, lorsque la communauté de communes est créée, elle est la première du genre en Corse, et on ne parvient pas à aller au-delà des 4 communes de la vallée du Fium'Orbu (Prunelli, Serra, Isulacciu et San Gavinu).

Après plus de dix ans d'efficacité, l'intercommunalité finit par convaincre : cette année, Ghisoni, Logu di Nazza, Poghju di Nazza, Petrosu et Vezzani ont demandé à intégrer la communauté. Requête acceptée à l'unanimité par le conseil communautaire, lors de sa dernière réunion ce qui permet aux démarches officielles en Préfecture notamment, de suivre leur cours.

Les communes de Ghisonaccia, Ventiseri et Chisà ont elles aussi

manifesté leur volonté d'adhésion, ce qui nous permettra à terme d'obtenir un territoire avoisinant les 10 000 habitants. L'occasion de mettre sur pieds des projets encore plus ambitieux et de faire profiter les communes nouvellement adhérentes des acquis, notamment en ce qui concerne la gestion de l'environnement, avec la mise en place de la déchèterie, du tri sélectif et de l'internet haut-débit dans les zones non desservies, grâce au wi-fi.

## Rénovation des bornes à incendie

La commune de Prunelli compte désormais 24 bornes à incendie réparties sur des points stratégiques.



Les poteaux et bornes d'incendie délivrent de l'eau sous pression permettant la lutte directe en cas d'incendie à partir de l'hydrant et facilitant le remplissage des véhicules. L'alimentation directe évite ainsi les problèmes liés au pompage (mise en place du matériel, problèmes liés à l'aspiration...), gagnant ainsi un temps considérable.

Les bornes sont généralement situés en bordure de route ou sur des points stratégiques (départ de piste DFCI, carrefours, lotissements). Chaque poteau ou bouche peut comporter une ou plusieurs sorties équipées d'un raccord pompier (système de vis quart de tours).

Afin de lutter efficacement contre les incendies la commune a investi dans la remise aux normes et l'implantation de nouvelles bornes pour un montant de 22550 euros.

### Des chiffres encourageants

Les statistiques de l'INSEE concernant l'enquête annuelle de recensement 2004 pour la commune de Prunelli di Fium'Orbu nous sont parvenus.

Depuis 1999, la population totale est passée de 2750 à 2943 habitants, soit une progression de 7%. Pour accueillir cette population dans de bonnes conditions, on note que la commune compte également 199 logements de plus, soit une augmentation de 14,6%. Parallèlement, le chômage a diminué, sur la même période, de 1,5 point.

## Circulation et sécurité...

Le maire, acteur de premier plan pour améliorer la sécurité sur les routes de sa commune.

Respect des limitations de vitesse, sécurité aux abords des écoles, lutte contre l'alcool au volant, des actions sont menées concrètement pour les automobilistes et pour les piétons. Concernant la commune de Prunelli di Fium'Orbu, la traversée de l'agglomération Agnatella, Abbazia, Morta, Migliacciaru, zone très sensible, a pu être sécurisée grâce à divers aménagements. Sur ce tronçon de 6 kilomètres, avant la mise en place des ralentisseurs, on pouvait compter plus de

120 accidents en 10 ans, ayant occasionné 8 décès. La mise en place des ralentisseurs, ronds-points ou passages protégés a permis de modifier le comportement des automobilistes et nous n'avons eu à déplorer depuis, qu'une quinzaine de collisions sans gravité et fort heureusement aucun décès.



# Costa Serena FM



Dès 1988, Jean-Charles Martinetti lance l'idée d'une radio locale. Quelques années plus tard, les financements sont enfin débloqués et la responsabilité du projet est confiée à Ange Leandri. Grâce à lui, Radio Méditerranée voit le jour le 5 Mars 1996. Après deux ans d'activité, il devient difficile humainement et financièrement, de « joindre les deux bouts » et la station s'est limitée à une présence musicale pendant quelques années.

**Nouveau départ**  
En Mars 2003, le projet prend un nouveau départ, sous l'impulsion d'un nouveau président, Pierre Siméon et d'une équipe d'actifs bénévoles et décidés\*. La radio émet désormais sous le nom de Costa Serena FM.

dans la plage 18h/20h30 des émissions axées sur les échanges sociaux, la culture, l'actualité musicale. Elle assure ainsi l'expression locale, dans le respect de la diversité, de la pluralité, de la mixité, bref des valeurs de la démocratie.

\* Les chevilles ouvrières : Dominique Angel, Natacha Peraldi, Jackie Chant, Carine Pieri et Laetitia Guidicelli.

## Marché de Noël



L'association des commerçants et artisans de Prunelli, présidée par Alvaro Saldana, organise les 17 et 18 décembre prochains la troisième édition de son « Mercatu di Natale in Fium'Orbu ». Ce marché permet à chacun de réaliser ses achats de Noël en bénéficiant de la diversité, de la qualité et de l'originalité des produits proposés, dans un esprit de fête, et sans la cohue des grands magasins. Près de 50 exposants, producteurs et artisans feront le déplacement de toute la Corse :

17 et 18 décembre de 10h à 20h  
Piazzo di l'8 Dicembre  
Migliacciaru

l'association des commerçants et artisans de Noël, produits du terroir... Le Père Noël sera au rendez-vous, avec bonbons et friandises, et une aire de jeux gonflables sera mise gratuitement à la disposition des enfants. En parallèle, la collaboration avec d'autres associations de la micro-région permettra de proposer diverses animations et spectacles de rue pendant les deux jours.

## A SAVOIR

La liste des associations proposant des activités culturelles, sportives ou autres sur la commune de Prunelli di Fium'Orbu est à la disposition du public à la mairie et au syndicat d'initiative du Fium'Orbu. Grâce à une politique de partenariat et d'équipement particulièrement active, la commune de Prunelli est l'une des plus dynamiques de la région en matière associative : plus de 30 associations sont enregistrées. Des lors qu'elles proposent des activités aux habitants de la commune, les associations peuvent éventuellement bénéficier de locaux ou de structures spécifiques : les associations intéressées sont invitées à se rapprocher du secrétaire général, Stéphane Francovich.

## Mairie annexe

Accueil du public  
du lundi au vendredi  
8h15 à 12h et 13h45 à 17h  
Tel : 04 95 56 51 10  
Fax : 04 95 56 51 15  
Le Maire,  
Jean-Charles Martinetti,  
reçoit sur rendez-vous  
Prendre contact avec le cabinet  
du Maire au 04 95 56 51 11

# Le Plan Local d'Urbanisme l'expression du projet

Le PLU est l'expression du projet urbain de la commune. A partir d'un diagnostic, le PLU définit un Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune et donne à la commune un cadre de cohérence des différentes actions d'aménagement qu'elle engage tout en précisant le droit des sols. Le PLU est plus exigeant que les POS, mais aussi plus riche car plus global et plus prospectif. Elaboré et révisé dans le cadre d'une concertation systématique, il doit être plus explicite en terme de stratégie opérationnelle et de mise en oeuvre. La commune de Prunelli di Fium'Orbu a été un précurseur en matière de gestion de l'urbanisme, puisqu'elle s'est dotée d'un P.O.S dès 1974, celui-ci ayant été modifié en 1984.

Ce POS fonctionne encore aujourd'hui dans des conditions très satisfaisantes, pour autant, l'occupation de l'espace ne peut être figée : elle doit évoluer au gré des projets des communes et des nécessaires adaptations aux réglementations nouvelles.

Migliacciaru,  
dans les  
années 1950...



## Un document stratégique global et cohérent

Les orientations d'aménagement et de développement sont inscrites dans les différentes pièces du PLU : le rapport de présentation, qui pose le diagnostic et les enjeux, le PADD, qui définit les besoins et les orientations d'urbanisme retenues par la commune, le règlement, qui délimite les différentes zones et fixe les règles qui s'y appliquent, et enfin, les annexes.

### Les zones et secteurs du P.L.U

- Zones U comme Urbaines  
Ce sont les secteurs déjà urba-

nisées, où les équipements publics (voirie, réseaux d'eau et d'assainissement), existants ou en cours de réalisation, ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter.

- Zones AU comme A Urbaniser  
Elles correspondent aux secteurs destinés à être urbanisés.

- Zones A comme Agricoles  
Elles correspondent aux secteurs à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Ne peuvent y être autorisées que les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole aux services publics ou d'intérêt collectif.

### Le PADD de Prunelli di Fium'Orbu

A) Promouvoir l'environnement et le cadre de vie

- protéger les caractéristiques du littoral et des fleuves côtiers, tout en mettant en œuvre le projet de hameau touristique de Calzarellu, rendu possible par la carte des espaces littoraux dressée par le Préfet
- préserver les espaces remarquables et caractéristiques des milieux montagnards (village aérien de Prunelli, espaces du piémont, finage agricole...)
- prendre en compte les risques naturels (zones inondables du PPRI, risques incendies de feux de forêt).

B) Passer d'une urbanisation tendancielle à un urbanisme de projet

- création d'un pôle de centralité autour des nouveaux équipements publics de Migliacciaru
- requalification de l'axe de la RN 198
- recomposition des profils en travers entre Migliacciaru - Morta - Abbazia
- structurer la nappe urbaine autour de nouvelles voiries, d'espaces publics, de modes doux de déplacement

C) Redynamiser le vieux village

- protéger la qualité architecturale des maisons de maître (permis de démolir, application du L 123-1-7)
- création d'un cône de vue
- préemption de l'espace creux en face de l'église.

D) Impulser une dynamique de développement local

- aménager le nouveau hameau de Calzarellu avec développement d'accueil touristique, d'habitat, et d'équipements nautiques de taille limitée
- compléter l'offre d'accueil touristique avec la réalisation de gîtes dans le vieux village et la diversification de l'économie touristique au-delà du tourisme balnéaire.

# Urbanisme, et urbain de la commune

- Zones N comme naturelles et forestières

Ce sont des secteurs à protéger, soit pour la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages, soit du fait de l'existence d'une exploitation forestière, soit pour maintenir l'équilibre global du territoire communal entre urbanisation et espaces naturels. Elles peuvent comporter des secteurs constructibles limités, avec des règles strictes d'insertion paysagère.

## Le PLU de Prunelli

Sur la Commune de Prunelli di Fium'Orbu, le diagnostic territorial et le PADU ont déjà été élaborés.

Le diagnostic territorial met notamment en avant :

- une richesse environnementale et naturelle reconnue, liée au double positionnement montagne/littoral de la commune

- une urbanisation répartie le long des voies de communication, qui pénalise l'émergence d'une centralité, en rapport avec le nouveau poids socio-démographique de la commune

- un potentiel économique et touristique, à développer en fonction des opportunités réelles de développement qui se présentent, et du nécessaire équilibre habitat/emploi, facteur déterminant, pour prévenir toute spécialisation résidentielle de PRUNELLI

- un territoire à patrimonialiser pour freiner la perte identitaire, subie par l'urbanisation croissante, et s'inscrire dans une démarche de développement raisonnable, souhaitée par la Commune dans le cadre de son adhésion au PNR Corse.

## La procédure d'élaboration

Quatre étapes jalonnent la procédure d'élaboration d'un P.L.U. : La prescription, l'arrêt, l'enquête publique et l'approbation.

1. La prescription.

L'élaboration du PLU est prescrite

établir un rapport et donner un avis motivé sur le projet.

4. L'approbation.

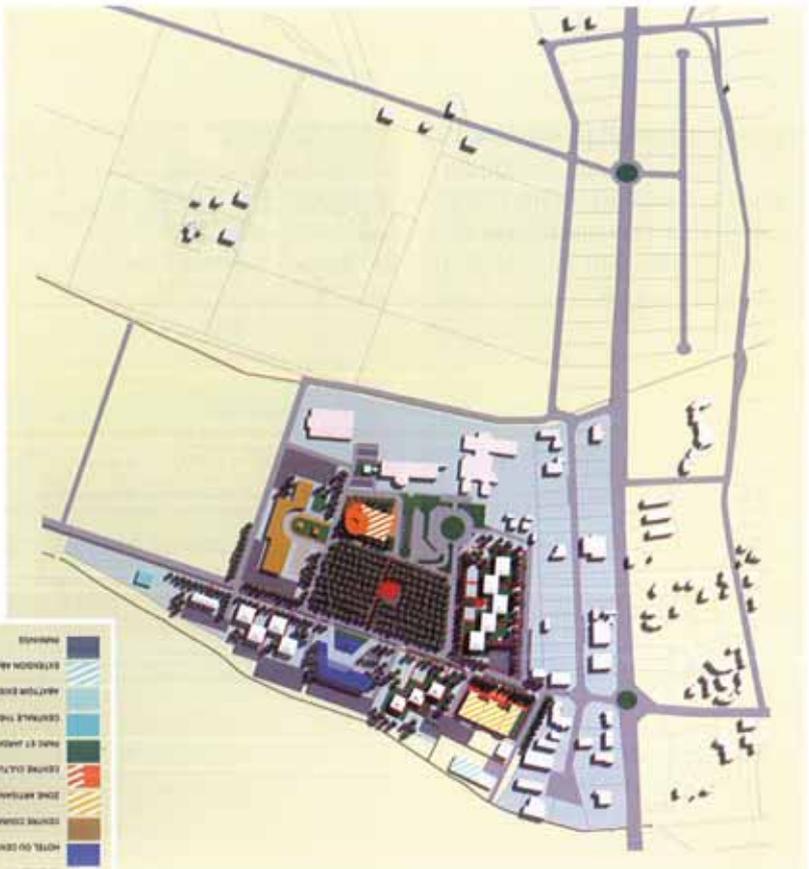
A l'heure où nous mettons sous presse, l'approbation du PLU par le Conseil Municipal de Prunelli vient d'être transmise au Préfet. Passé le délai légal de recours, le PLU sera donc le document d'urbanisme de référence de la Commune.

concentration.

3. L'enquête publique.

Le projet ainsi arrêté est soumis à enquête publique d'une durée de un mois pendant laquelle, chaque habitant pourra s'exprimer en amenant ses observations, qui seront consignées sur un registre. Le commissaire enquêteur doit ensuite

de la commune



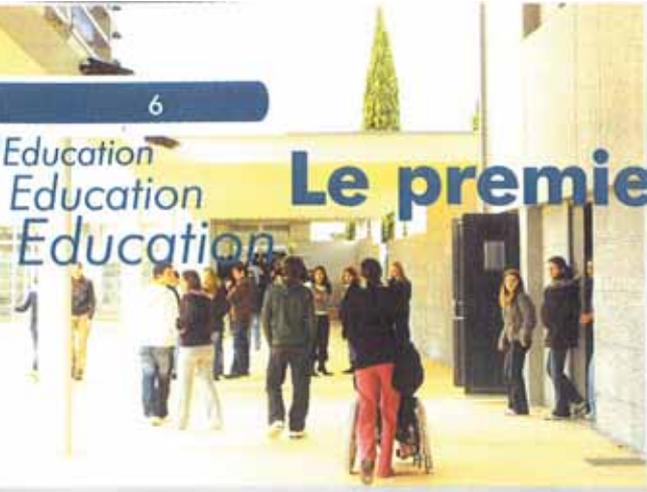
Migliacciaru, dans les années 2010...



Principes de l'aménagement du futur centre commercial

Dossier Dossier Dossier

# Le premier lycée du 21<sup>ème</sup> siècle



*Un établissement lumineux, aux finitions impeccables, aux volumes et aux matières dignes des règles du feng-shui, tels ce pavage en marbre, cet éclairage au sol ou encore ces arrondis harmonieux : les lycéens du Fium'Orbu ont fait leur rentrée 2005 dans un véritable bijou.*

*Gageons que les résultats scolaires seront au rendez-vous !*

C'est une rentrée historique qui s'est déroulée en septembre dernier à la cité scolaire du Fium'Orbu : dans un lycée flambant neuf, 4 classes de seconde, 4 classes de première (L, S, ES et STG), et 1 classe de CAP, soit 189 élèves, sont venues compléter les classes de collège de la cité scolaire du Fium'Orbu.

Design, espaces, volumes, circulation, infrastructures, équipements, le moindre détail a fait l'objet d'une concertation totale et élargie, pendant de longs mois, avec les services de la CTC : les plans ont été affichés au CDI du Collège, et un cahier permettait de recueillir les avis et suggestions des élèves, du personnel, du corps enseignants, et même des parents. Mme Grimart, Proviseur du Lycée insiste : « cette concertation a permis d'aboutir à un établissement

à la fois très moderne, inscrit dans les dernières tendances architecturales, et très fonctionnel, que les élèves ont pu s'approprier facilement. »

De l'équipement du complexe sportif, au matériel du laboratoire, en passant par l'informatique, la CTC a accédé à toutes les demandes émanant des professeurs, avec un souci du détail et de la qualité que l'on ne peut que saluer !

L'ouverture de ce lycée représente une grande chance pour la micro-région, en termes d'éducation bien sûr, mais aussi en termes d'économie et de créations d'emplois. Mme Grimart est catégorique : « nous avons recruté exclusivement dans la micro-région, mais ce qui fait la différence, tient en deux mots : compétence et motivation. »

*Une piscine de 25 m, un amphi arrondi de 150 places qui donne au lycée son design si particulier vu de l'extérieur, un gymnase de 2800 m<sup>2</sup>, une salle informatique opérationnelle, une aile dédiée à la physique-chimie-biologie avec salles de cours et laboratoire de pointe : quelques exemples du niveau d'équipement de ce lycée du 21<sup>ème</sup> siècle.*

*Ci-dessous, Mme Selventi, professeur de physique, explique la « Loi de Newton » aux élèves de seconde 1.*



# L'ABBZIA SAN GHJUVANI

Patrimoine  
Patrimoine  
Patrimoine

À la fin du VI<sup>e</sup> siècle de notre Ère, l'Église entreprit de christianiser le monde occidental, à convertir les barbares apparaitre un linteau décoré de symboles. Ces derniers gravés ou sculptés en relief (l'érosion ne permet pas d'appréhender justement ceux de cette volonté religieuse et soucieux de soulager les misères des habitants de l'île, favorisa l'im- élucidé tant l'association de ces emblèmes est originale pour monastiques qui, précédemment au VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle n'avaient eu que des ermites et des anachorètes<sup>1</sup>. L'ancienne chapelle San Giovanni Evangelista de Petrapola à Prunelli di Fium'Orbu est un petit sanctuaire monastique dont la fondation remonte à cette époque-ci. Le sanctuaire avait une nef<sup>2</sup> unique et une pittoresque abside<sup>3</sup> couverte d'une voûte en berceau sur laquelle la trace d'une peinture murale datée du XVI<sup>e</sup> siècle est aujourd'hui péniblement perceptible. Le mur sud de la structure a été restauré en large partie, alors que le mur nord sans fenêtre ni porte a entièrement résisté à l'usage du temps. La façade occidentale a perdu sa partie haute et demeure dans l'attente d'une réhabilitation,

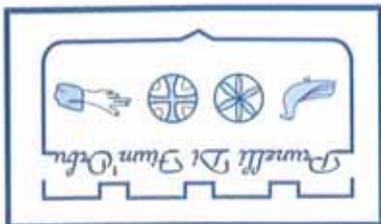
ce qui permettrait d'offrir à l'édifice une nouvelle toiture. La porte centrale de cette façade laisse apparaitre un linteau décoré de symboles. Ces derniers gravés ou sculptés en relief (l'érosion ne permet pas d'appréhender justement ceux de cette volonté religieuse et soucieux de soulager les misères des habitants de l'île, favorisa l'im- élucidé tant l'association de ces emblèmes est originale pour monastiques qui, précédemment au VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècle n'avaient eu que des ermites et des anachorètes<sup>1</sup>. L'ancienne chapelle San Giovanni Evangelista de Petrapola à Prunelli di Fium'Orbu est un petit sanctuaire monastique dont la fondation remonte à cette époque-ci. Le sanctuaire avait une nef<sup>2</sup> unique et une pittoresque abside<sup>3</sup> couverte d'une voûte en berceau sur laquelle la trace d'une peinture murale datée du XVI<sup>e</sup> siècle est aujourd'hui péniblement perceptible. Le mur sud de la structure a été restauré en large partie, alors que le mur nord sans fenêtre ni porte a entièrement résisté à l'usage du temps. La façade occidentale a perdu sa partie haute et demeure dans l'attente d'une réhabilitation,

## Un logo très symbolique

Références bibliographiques : L'Or du temps Pierre Timothée Fieni parat aux éditions Méditerranée. Les Chapelles Romanes en Corse de Genevieve Moracchini-Mazel parat aux éditions du Zodiaque. 1 : Religieux qui vit dans la solitude - 2 : Partie intérieure d'une église qui va du portail au chœur. 3 : Partie de l'église en demi-cercle situé derrière le chœur - 4 : Un promontoire.



Les symboles gravés sur le linteau de la chapelle ont directement inspiré le nouveau logo de la commune.



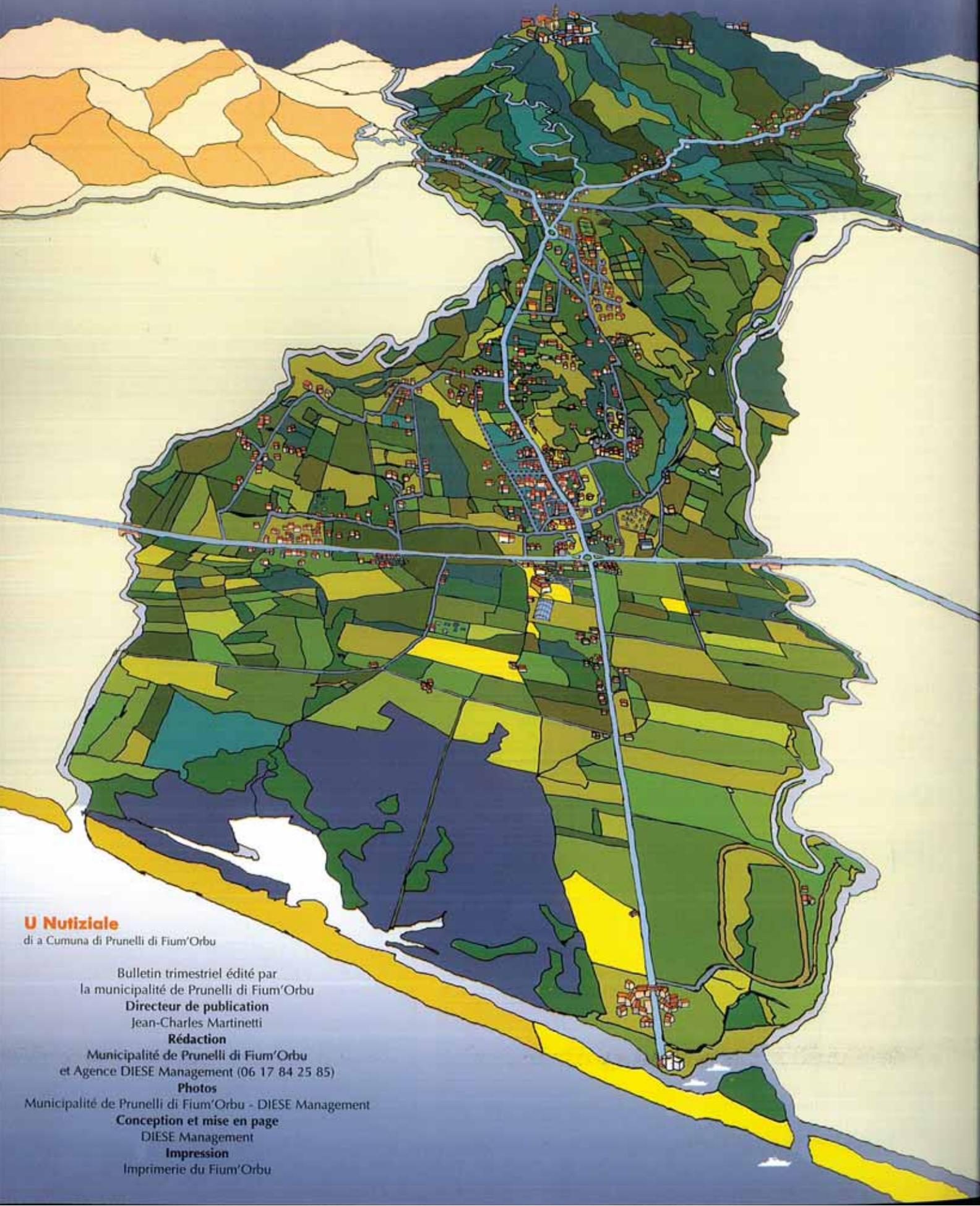
Un logo, c'est un concentré d'identité. Dans un simple symbole graphique, le logo d'une commune doit véhiculer les valeurs, l'esprit, le chemin et la mémoire de la communauté qu'il représente. Lien entre le passé et l'avenir, entre les ancêtres et les descendants, véritable relai de transmission, il ne peut être le simple reflet d'un caprice d'élu ou des tendances de la mode. Chacun doit s'y reconnaître, et il doit aussi pouvoir servir de repère lorsque parfois les temps se troublent... Le logo rassemble, fédère, communique, et trans-met sa force subtile grâce à l'évocation symbolique et à l'énergie que ces codes véhiculent. Dans cet esprit, le nouveau logo de Prunelli di Fium'Orbu s'est inspiré des symboles gravés sur le linteau de la chapelle St-Jean.

**Memoria**  
Quelques mots enfermés dans une page révélant la richesse archéologique de notre région, simplement pour ne pas oublier que le Fium'Orbu renferme aussi au plus profond de son âme des messages, des mystères... une histoire, qu'il nous faut, par amour de nos racines, ne pas laisser mourir...

L'abside de l'abbazia San Ghjuvani



# Prunelli Di Fium'Orbu



## **U Nutziale**

di a Cumuna di Prunelli di Fium'Orbu

Bulletin trimestriel édité par  
la municipalité de Prunelli di Fium'Orbu

**Directeur de publication**  
Jean-Charles Martinetti

### **Rédaction**

Municipalité de Prunelli di Fium'Orbu  
et Agence DIESE Management (06 17 84 25 85)

### **Photos**

Municipalité de Prunelli di Fium'Orbu - DIESE Management

**Conception et mise en page**

DIESE Management

**Impression**

Imprimerie du Fium'Orbu